



Compte-rendu succinct du Conseil Municipal Du 21 Septembre 2020

La séance est ouverte par Monsieur le Maire à 20h30.

Présentation du Campus Rural par Monsieur Alexandre Martin, Vice-Président de la commission Jeunesse à la CCPG-Communauté de Communes Parthenay-Gâtine, ainsi que Madame Isabelle Soto et Monsieur Alexis Bailly.

Ce Projet intervient dans le domaine de la jeunesse et réunira les deux territoires du Bocage et de la Gâtine.

En ce qui concerne la Gâtine, quatre villes sont concernées par le projet Jeunesse des 15/30 ans (Parthenay, Ménigoute, Thénézay et Secondigny); les actions encadrées par le référent jeunesse ont pour but d'aider ces jeunes dans divers domaines : C.V., Informatique, etc. Le site de Secondigny se situerait entre les Restos du Cœur et la Médiathèque.

Maison de santé

Ce dossier engagé par l'ancienne municipalité a été repris par le nouveau conseil.

Une présentation générale du projet de santé sur le territoire de Secondigny a été faite par Monsieur Cesbron «Réfèrent Maison de Santé Pays Gâtine » au Comité de Pilotage.

La commission de pilotage a retenu 4 candidats sur les 20 présentés. Après entretiens, Monsieur Luc Cogny, Architecte à Parthenay, a été retenu à l'unanimité ; l'estimation globale de la construction s'élève à environ 900 000 €. Les appels d'offres aux différentes entreprises sont prévus pour le 1^{er} semestre 2021. Les travaux débiteront du 2^{ème} semestre 2021, pour une fin de travaux au 1^{er} semestre 2022.

Subventions aux associations

Suite à la convention de jumelage avec le Togo établie entre la Commune de Secondigny et Élavagnon, le Conseil Municipal maintient la subvention habituelle.

Dispositif « 1000 chantiers », investissement

Le Conseil Départemental a lancé un plan de relance afin d'apporter des aides indispensables à la crise sanitaire.

Il intervient dans des travaux d'investissement dans les équipements publics.

Le Département prend en charge 50 % de la dépense H.T., plafonnée à 10 000 €, soit une aide maximale de 5 000 €.

La Commune de Secondigny peut bénéficier de 5 chantiers. Ont été retenus et validés les travaux suivants :

- Remplacement des ouvertures du local SDF (par le biais du CCAS).
- Mise en accessibilité du local des Restos du Cœur par la création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et l'élargissement d'une porte intérieure.
- Local associatif (Activ'Séniors) : création d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite et création de sanitaires.
- Rénovation du local de l'ancienne piscine (ouvertures).
- Aménagement extérieur avec plantation d'arbres sur le parking du Plan d'eau.

Point sur les travaux et chantiers en cours :

Mise à jour du plan de sauvegarde :

le plan de sauvegarde conformément à la législation sera piloté par un groupe de travail. Il devra prendre en compte le changement de municipalité et être adapté en tenant compte de la crise sanitaire actuelle.

PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) :

Le référent de la Commune, participera à toutes les réunions au sein de la CCPG. Ce PLUI est incontournable et encadrera les aménagements pour les 15 ans à venir. Les Conseillers Municipaux doivent donc réfléchir aux orientations de la Commune pour en informer le référent qui portera ce projet.


Comité de rédaction :


Bulletin rédigé par Mesdames Franchineau, Le Roux et Monsieur Péronnet.


Mise en page :

A. Brandeau

Mairie :

 1 pl. de l'Hôtel de Ville
BP 50003
79130 SECONDIGNY

 05 49 63 70 15

 secondigny@
mairie-secondigny.fr



Infos :

Téléthon :

Le ramassage des métaux en tous genres est prévu pour fin novembre. Pour tous renseignements, contactez la mairie.

Pomm'Expo 2020 :

en raison de la crise sanitaire la foire aux Pommes 2020 est annulée. Cependant la **course cycliste** est maintenue le dimanche 11 octobre 2020.

Infos :

Rappel :

Depuis le 1er septembre, les salles communales sont de nouveau proposées à la location. Les utilisateurs s'engageront à remettre à la mairie le protocole sanitaire adapté pour chaque salle, signé et à le faire respecter.

Cinéma à Secondigny:

le 30 octobre – Boutchou

le 13 novembre - Polly

Questions et informations diverses :

Lotissement de la Vergne : La signature pour la vente d'une parcelle est en cours.

Signalisation : Monsieur le Maire demande l'installation d'un panneau signalant la Maison Brillaud.

Vie économique : Une réunion avec tous les acteurs de l'activité économique de Secondigny est programmée le 9 octobre à 20h30. Le lieu sera défini ultérieurement.

Le prochain Conseil Municipal est prévu lundi 26 octobre à 20h30.

Monsieur le Maire clôture la réunion du Conseil et remercie toutes les personnes pour leur présence.